



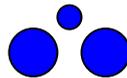
## FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le ministère de la jeunesse et des sports  
déclaré loi 1901 à la sous préfecture sous le N° W594002803 le 12/02/07  
N° de Siret 497 845 370 00012 N° de Siren 497 845 370

---

# D I S T R I C T      M A R I T I M E

---



## C.R réunion de District du 21 mars 2016 au F.M.O.C

**Clubs presents** : FMOC, ABGS, ABL, ADJM, LBC, SCB, SMPSD, St POL, USD & USG

**Club excusé** : ABB

**Membres présents** : RL, MT, CW, CB, BLe, JCE, BLt.

**Membre absent** : BM (malgré sa présence) explications ci-dessous.

**Membres Excusés**: L. Alonzo & P. Laurette

**1. Mot du Président.**

Le Président remercie le club du FMOC de nous recevoir pour cette 2<sup>ème</sup> réunion.

**2. Appel des Clubs par le secrétaire.**

*ATTENTION Monsieur Bernard Meneboo n'est toujours pas licencié.*

*Il est suspendu de tous ses engagements au sein du district, arbitres et autres fonctions officielles.*

**3. Approbation du CR du 15/02/2016.**

Approuvé à l'unanimité

**4. CR de la réunion du CDN du 05/03**

L'interdistrict jeune aura lieu le 10 septembre au boulodrome de l'APC.

Le Comité veut mettre en place le Championnat des Clubs en Jeu-Provençal. Le règlement se trouve sur le site du Comité du Nord [ffjpp-nord.info](http://ffjpp-nord.info)

Le Président vous rappelle que tous les membres du bureau des clubs DOIVENT OBLIGATOIREMENT être licenciés à la Fédération auxquelles ils appartiennent.

**Catégorisation** : N'oubliez pas que les formulaires sont sur le site du CDN.  
Il faut les utiliser autrement ce ne sera pas valable.

**Délégués lors des Championnats dans le District :**

Nord X3 F + X3 TC le 01 mai à l'ABGS : Réjean LEFEBURE

Ligue X3 Promotion le 08 mai au SMPSD : Réjean LEFEBURE

Ligue X2 Mixte le 22 mai à St POL : Réjean LEFEBURE

Nord X2 Jeunes le 17 septembre à l'ABGS : Jean-Christian EVRARD & Alain VANDE MEERSCH .

La réunion du CDN aura lieu le 17 septembre 2016 le matin au club du FMOC.

**5. Résultat des qualificatifs**

**X3 Promotion Nord au SMPSD le 12/03 :**

35 équipes présentes

ABGS = 8, ABL = 2, ADJM = 4, CAPPELLE = 3, FMOC = 2, SMPSD = 9,

ST POL = 1 et l'USD = 6.

**X1 Nord à l'ADJM le 19/03 :**

En Seniors, il y a eu 78 joueurs

ABGS = 20, ABL = 2, ADJM = 9, LBC = 2, FMOC = 6, SCB = 1, SMPSD = 16, USD = 20,  
USG = 1.

Le Président vous a transmis par mail les équipes qualifiées.

**6. Résultats des Championnats du Nord.**

**X3 Promotion le 20 mars à Marly.**

L'équipe d'ABGS LEFEBURE Laurent, DIACRE Gaëtan & DEGRAEVE Olivier perd en ¼

L'équipe d'USD est championne :

HAVERLAND Alex, LASSUS Alain & KINNOO Geoffrey.

Il y aura un rapport suite aux incidents lors de ce championnat.

**7. Trésorerie.**

Bernard Le nous fait le point sur les affiliations, calendriers du CDN et Redevance des concours.  
Le Président de la commission des jeunes demande si l'attribution de la dotation est toujours d'actualité.

*Réponse : Bernard fait le point et communiquera le résultat, le président rajoute que maintenant cela fait partie de la redevance obligatoire.*

**8. Coupe de France des clubs.**

L'USD s'est incliné contre l'équipe de Metz en 8<sup>ème</sup> de l'édition 2015-2016.

ABGS, USD et FMOC ont gagnée la deuxième rencontre, par contre ABL, SMPSD, USG et ADJM se sont inclinés.

**9. CDC3.**

Il était convenu d'envoyer **la liste des joueurs** avant les rencontres pour ceux qui ont **2 équipes**.

Le Président demande à Carole si elle a reçu quelques choses.

Le Président vous rappelle que les clubs doivent s'acquitter de 10 € par équipes, Bernard a récupéré les chèques donc tout le monde est OK pour cela.

Nous avons eu beaucoup de mal à faire ce tirage. Mais c'est fait il a été transmis à tous les clubs par mail.

**Vendredi 18** a eu lieu la première rencontre **ABGS/St POL 1**. Le Président a constaté que les joueurs de St POL n'avaient pas leur tenue. Le Président rappelle que cette année nous **avons OBLIGE** les clubs a porté la tenue **à l'effigie** du club (**au moins le haut**). Le Président ne se déplacera pas à toutes les rencontres. **Il demande aux responsables des clubs à veiller que le règlement soit respecté et de bien noter sur les feuilles de match les défaillances.**

#### **10. Finale du Championnat de tir de précision.**

Il est quand même anormal que le Président n'a pas eu les inscriptions des clubs de l'USD, ADJM, ST POL avant la compétition alors qu'il vous l'avait demandé par mail.

La finale s'est déroulée le 13 mars à l'ADJM, il y a eu 13 tireurs.

Le vainqueur est Arnaud BOUTELIER de l'USD contre HUGUES Loïc de l'ADJM  
Arnaud représentera le district à Bruay le 03 avril.

Les résultats sont sur le site du District.

#### **11. Déplacement pour le Championnat du Nord X3 Jeunes à Bruay le 03 avril. Ceux qui montent dans le bus.**

<b>Clubs</b>	<b>Minime</b>	<b>Cadet</b>	<b>Junior</b>	<b>Accompagnateur</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ABB</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>ABGS</b>	11	6	3	7	<b>27</b>
<b>ABL</b>	0	0	2	1	<b>3</b>
<b>ADJM</b>	2	0	0	0	<b>2</b>
<b>CAPPELLE</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>FMOC</b>	2	1	0	1	<b>4</b>
<b>SCB</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>SMPSD</b>	16	5	2	9	<b>32</b>
<b>ST POL</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>USD</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>USG</b>	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	31	12	7	18	<b>68</b>

**Pour le déplacement il faudra 2 voitures car bus 60 places.**

Le FMOC se propose de partir en voiture.

Le Président demande au SMPSD s'il n'est pas possible de mettre une voiture avec 4 personnes.

L'heure du départ vous sera donné **ULTERIEUREMENT** par JCE, le lieu du ramassage est toujours Place Saint Nicolas à Petite-Synthe.

**12. Déplacement pour le Championnat de Ligue X3 Jeunes à Marly le 17 avril.**

Clubs	Minime	Cadet	Junior	Accompagnateur	TOTAL
ABB	0	0	0	0	0
ABGS	11	6	3	7	27
ABL	0	0	2	1	3
ADJM	2	0	0	0	2
CAPPELLE	0	0	0	0	0
FMOC	2	1	0	1	4
SCB	0	0	0	0	0
SMPSD	16	5	2	9	32
ST POL	0	0	0	0	0
USD	0	0	0	0	0
USG	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	31	12	7	18	68

**Pour le déplacement il faudra 3 voitures car bus 57 places**

Cela n'est qu'une prévision car si nous avons des équipes Championnes elles ne pourront pas participer.

L'heure du départ vous sera donné ULTERIEUREMENT par JCE, le lieu du ramassage est toujours Place Saint Nicolas à Petite-Synthe

**13. Inscriptions pour les Championnats de Ligue.**

Le Président vous rappelle qu'il vous a transmis par mail l'Affiche le 21/11/15 pour d'affichage dans vos clubs, ils ont été remis dans vos dossier lors de l'AG du district et il vous a envoyé un rappelle le 11/03.

Le CDN a le droit à 40 places et le CD 62 à 24. C'est pour cela que nous faisons les inscriptions par avance, et s'il y a plus de 40 équipes, nous organiserons un qualificatif.

Voici la liste des équipes. 13 équipes V X3, 5 équipes F X3, 10 équipes F X2 & 15 F X1.

L'USG = 45 €, LBC = 9 €, USD = 60 €, SMPSD = 99 € & FMOC = 24€ pour les inscriptions des équipes

**14. Remerciements.**

Le Président tient a remercié tous les bénévoles qui ont participé au démontage après le Bal du Printemps du 28 février. Cette année nous étions 10 bénévoles + Pat qui a servi au bar à Champagne toute la nuit.

**15. AG CDN du 10/12/17.**

Comme déjà annoncer il y a un certain temps, le District recherche un club pour l'organisation de l'AG du CDN.

**16. Parole aux Présidents de Commission**

*Sportive & Féminine* : RAS

*Jeunes* : JCE : Rencontre inter district du 27/03 à ABGS. Et le 22 mai club ?????. Cherche un club  
Les rencontres démarrent à 9 h 30.

Réunion de la commission le mercredi 23 mars après la séance de l'école à USD.

Arbitrage : BL

Chpt X3 Promotion à MARLY une catastrophe l'arbitrage très mauvais, les arbitres ne savent pas s'occuper d'une compétition. Le résultat il y aura un rapport d'incidents

## 17. Questions diverses.

ADJM :

- les 13, 14 & 15 mai championnat de France de la fonction publique en X3 que le club reçoit.  
Demande si le district peut nous aider soit (en coupes, lots etc...)

Réponse : *Le Président regardera ce qu'il a chez lui.*

- Pour les mutations il serait bien que le règlement soit respecté.

Réponse : *Réjean a pris la responsabilité de faire la mutation*

*Il s'en désolé, il ne le fera plus.*

FMOC :

- Pour les chpts F & V après inscriptions peut on ajouter une équipe s'il y a qualification ?

Réponse : *en principe non car il y a inscription à l'avance.*

*Par contre s'il y a une équipe absente lors du chpt c'est 1 an de suspension et amende.*

- Pour le CDC 3 une proposition de dates aux clubs que nous recevront

Si cela n'est pas possible PREVINIR RAPIDEMENT les dates sont :

FMOC – ST POL 1 le vendredi 20 mai.

FMOC – ABGS le vendredi 24 juin.

FMOC – USD 1 le vendredi 23 septembre.

St POL :

- pour le CDC 3 nous n'avons plus de tenues disponibles, nous avons passé une commande et pour la prochaine les rencontre du mois prochain les joueurs auront leur tenues.

**Prochaine réunion le 06 JUIN 18 h 30  
AU CLUB DE CAPPELLE LA GRANDE**

*Le secrétaire général*

*Michel TRUYEN*